

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 7 OCTOBRE 2010**

Le 7 octobre 2010 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/09/2010

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Alain DAUTHEVILLE, Gérard CORDIER adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX (arrivée 21h00), Elodie SEGALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain OSTERNAUD, Frédéric RISSOAN, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Patricia PONSONNET à Mme Karine FURMINIEUX
M. Guy THOUÉZ à M. Thierry ANDRE

Excusé : M. Yann DUCHAMP

Absent :

Mme Martine OLLIVIER a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2010 et signature du registre des délibérations.

- **Conseil Général – aide à l'acquisition d'un premier défibrillateur** : délibération est prise à l'unanimité pour attester l'absence de défibrillateur sur la commune et solliciter une aide auprès du Conseil Général. La municipalité financera le 2^{ème}.
- **Avenant n° 2 à la convention cantine municipale** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'avenant à la convention tripartite St Cyr/Bogy/Colombier le Cardinal à compter du 01/09/2010 qui modifie l'article 2 et engage les trois communes pour la durée minimum de 5 ans soit jusqu'au terme de l'année scolaire 2015/2016
- **Demande de retrait de la commune de la Roche de Glun du Syndicat mixte de l'Ecole Départementale de Musique et de danse de l'Ardèche** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le retrait de la commune de La Roche de Glun du Syndicat mixte de l'Ecole Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche.
- **Modification ou révision simplifiée du PLU** : surseoir à statuer en attente d'informations complémentaires.

Urbanisme :

Permis d'Aménager :

- CHOMEL André : La Chauz – aménagement de terrains : avis favorable
- Indivisions PERRIER/TARDY : La Chauz – aménagement de terrains : avis favorable

Déclaration préalable :

- PALLUY Cédric : Morel - abri de jardin : avis favorable
- SOUBEYRAND Thierry : 6 impasse des coings – véranda : avis favorable

Certificat d'Urbanisme :

- Me Courtes Lapeyrat (vente Sabatier) : 5 rue des Marais : avis favorable
- Juris Urba Sud (vente Betton) : La Teyre : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Site internet de la commune** : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une information auprès de la population par l'intermédiaire des associations pourrait être mise en place afin de faire connaître le site internet de la commune « <http://saint-cyr.annonay.fr> ».
- **Comité des fêtes** : Assemblée Générale vendredi 15 octobre 2010
- **Téléthon** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le vendredi 3 et samedi 4 décembre, 2 spectacles « Pascal dans l'ombre de Johnny » seront organisés à la salle polyvalente des Mûriers en faveur du Téléthon. Un appel aux bénévoles est lancé pour l'organisation de ces soirées.
- **Ecole publique** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de l'Ecole publique qui sollicite l'achat de 2 bancs supplémentaires pour la classe de GS/CP, en raison du grand nombre d'élèves depuis la rentrée. A l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande

- **Communauté de Communes du Bassin d'Annonay** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2009/2010 de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay.
- **Syndicat des 3 Rivières** : Monsieur Robert Bossy présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2009/2010 du Syndicat des 3 Rivières. Il informe que l'équipe rivières du Syndicat est intervenue sur la commune au hameau d'Eterpas.
- **Familles Rurales** : Monsieur Frédéric Rissoan informe le Conseil Municipal que l'Association Familles Rurales a mis en place depuis la rentrée deux cours d'informatique qui connaissent un vif succès. Il indique que Familles Rurales demande une solution pour atténuer la luminosité de la salle.
- **Nuisances sonores** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au courrier adressé au conseil général, celui-ci au vu des résultats des mesures de bruits effectuées conformément aux normes en vigueur, n'envisage pas d'effectuer de travaux de réduction du bruit.
- **Opération brioches** : Mme Karine Furminieux indique que l'opération brioches aura lieu vendredi 9 octobre 2010.
- **Classe en 10** : La municipalité offrira un apéritif lors de la journée des classes en 10 le 28 novembre 2010.
- **Extension salle des Mûriers** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet d'architecte Ateliers Espace Architecture, concepteur de la salle des Mûriers a été sollicité pour une extension de la salle afin de créer un local de rangement.
- **Travaux en cours** : Monsieur Alain Dautheville informe le Conseil Municipal des travaux en cours sur la commune.

Rue du lavoir : L'élargissement de la Rue du Lavoir a nécessité la démolition du muret existant et impose la construction d'un muret de soutènement. La commission travaux propose afin d'être cohérent avec les précédentes réalisations, un partage des frais entre le propriétaire du terrain et la commune. Creusement et coulage de la fouille, fourniture des matériaux à charge du propriétaire, construction du muret à charge de la commune par les employés communaux. Le conseil municipal, à l'unanimité (Robert Bossy ne participe pas au vote), donne un avis favorable à cette proposition.

Voirie Eterpas : Suite au problème d'évacuation d'eaux pluviales à Eterpas, des merlons seront créés afin de les diriger vers les regards existants.

Ecoulement eaux pluviales derrière Modul'Auto : Le fossé est obstrué par des remblais et des arbres en aval, les arbres gênants seront arrachés et le fossé curé.

Renforcement du réseau d'eau potable : Le renforcement du réseau d'eau potable, afin d'améliorer les débits, prévu par le syndicat des eaux s'achèvera devant l'école publique. En accord avec le syndicat des eaux, la commune prendra en charge la réfection de la voirie et des trottoirs. M. Alain Dautheville présente deux devis estimatifs pour la réfection des trottoirs en rouge ou en noir. Le conseil municipal à la majorité opte pour le coloris noir moins onéreux. Il précise que suite à un arrêté, pour des raisons de sécurité des feux tricolores ont dû être mis en place pour le chantier.

- **Ambroisie** : Monsieur le Maire remercie les agriculteurs d'avoir labouré leurs champs avant le fleurissement de l'ambroisie.
- **Contrôle des bouches à incendie** : Monsieur Alain Dautheville indique que le SDIS a effectué un contrôle visuel des bouches à incendies.
- **Associations St Cyr** : Monsieur Frédéric Rissoan informe que le bilan du centre de loisirs organisé par l'association Familles Rurales est de 2 800 €, il précise que les bénévoles ont permis d'économiser 700 €. Il indique que 8 personnes participent aux cours d'Anglais, le problème d'insonorisation sera examiné lors de la prochaine réunion travaux. Les associations foot loisirs et badminton demandent l'autorisation d'utiliser les douches de la salle des Mûriers, un avis favorable est donné à cette demande sous réserve que les douches soient nettoyées après utilisation.
- **Saint-Cyr de France** : Mme Martine Ollivier informe que pour le 20ème anniversaire, l'association des St Cyr de France a mis au défi les Sts Cyriens de France de récolter 14 000 € pour l'acquisition d'un chien afin d'assister un jeune enfant handicapé moteur. Elle indique que 715 € ont été collectés sur la commune et remercie les donateurs .